

Centre de formation générale Le Retour

Règles d'utilisation du matériel informatique

Le présent document a pour but de décrire les conditions que doivent respecter les personnes désirant utiliser le matériel informatique du Centre de formation générale Le Retour dont la mission est d'offrir un service d'accompagnement à une clientèle adulte, dans une démarche de formation et de développement, en tant que citoyens et citoyennes autonomes et responsables. Le Centre prendra tous les moyens pour éviter l'utilisation illicite, abusive ou frauduleuse de son matériel informatique.

Règles générales d'utilisation:

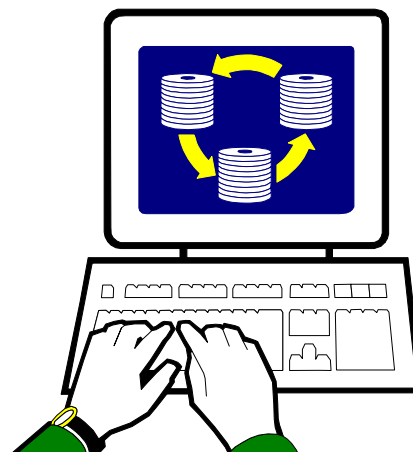
Les ressources informatiques du Centre sont rendues disponibles aux élèves adultes en tant que support à des activités pédagogiques et parascolaires dont voici les principales règles.

- ◆ **Vérifier vos disquettes avant chaque utilisation;**
- ◆ **Conserver l'installation des ordinateurs intacte (micro, écouteurs...);**
- ◆ **Ne pas installer de logiciels personnels;**
- ◆ **Ne pas changer la configuration des appareils;**
- ◆ **Limiter l'impression en noir à cinq feuilles. L'impression couleur doit être autorisée par un enseignant;**
- ◆ **Sauvegarder toujours sur disquette(s);**
- ◆ **Respecter la démarche de fermeture de l'appareil;**
- ◆ **S'assurer que tous les périphériques de l'ordinateur (scanner, imprimante..) sont éteints lorsque vous avez terminé;**

- ◆ **Rapporter tout problème rencontré (appareil, logiciel...) à un membre du personnel.**
- ◆ **Les utilisateurs doivent constamment s'assurer de la conformité de leurs activités avec l'objectif visé par ce service.**

L'enseignant, qui autorise du travail, est responsable d'ouvrir l'accès au laboratoire.

Pour la période du dîner, la priorité d'utilisation du matériel informatique est réservée pour des travaux scolaires. Si des places restent disponibles, la surveillante permettra l'accès au laboratoire selon la fréquence d'utilisation des élèves en attente.



Règles d'utilisation des services télématiques (Internet):

L'objectif visé par ce service est de contribuer à l'excellence de l'enseignement en facilitant les échanges et l'accès à des sources d'information à l'échelle de la planète. L'usage du réseau télématique ne peut être qu'en accord avec la mission éducative du Centre.

1. Quant aux contenus d'information

L'utilisation illicite du réseau télématique est interdite et le cas échéant, la direction du Centre doit en être informée. Le terme " utilisation illicite " désigne l'envoi ou la réception d'un contenu d'information de nature haineuse, indécente, pornographique, raciste ...

2. Quant à l'accès au réseau télématique

À l'intérieur des cours, les élèves adultes doivent toujours obtenir la permission d'un enseignant. Pour toutes activités en dehors des heures de cours, l'élève adulte doit s'informer auprès de la surveillante.

3. Quant à l'étiquette de l'utilisation et de la communication

- ◆ *Soyez poli ;*
- ◆ *Soyez fier de l'image que vous donnez aux autres internautes ;*
- ◆ *Soyez responsable ;*
- ◆ *Soyez respectueux de la vie privée des internautes ;*
- ◆ *Soyez tolérant et partagez vos connaissances ;*
- ◆ *Soyez coopératif, s'il vous plaît, sortez rapidement du réseau lorsque votre session de travail est terminée.*

4. Quant à la sécurité

La sécurité d'un réseau télématique est d'une grande importance en raison de la quantité d'utilisateurs et des contenus d'information qui y transitent. Tout problème relatif à la sécurité doit être rapporté à la direction du Centre.

Tout acte de vandalisme entraînera l'annulation immédiate du privilège d'accéder au réseau télématique du Centre de formation générale Le Retour. Aux fins du présent document, le vandalisme est défini comme une activité visant à détruire ou porter atteinte à l'intégrité des données des autres utilisateurs des ressources informatiques ou des données d'autres organismes.

- ◆ **Il est interdit de télécharger des fichiers à partir d'Internet.**
- ◆ **Il est strictement interdit d'introduire dans le système un virus.**
- ◆ **L'utilisation du réseau télématique pour des fins commerciales est interdite. L'utilisateur prend l'entière responsabilité des coûts encourus suite à une commande qu'il aurait passée via le réseau.**

L'accès au matériel informatique du Centre est un privilège et non un droit et peut être révoqué en tout temps. La direction du centre se réserve le droit de vérifier si l'usage de son matériel est conforme aux règles d'utilisation. Toute violation de ces politiques d'utilisation peut entraîner la suspension de ce privilège et donner lieu à des mesures disciplinaires, légales ou de recouvrement de coûts selon le cas.